

Paris, le 17 octobre 2021

**Secrétariat général  
Pôle élèves et politiques éducatives**

Dossier suivi par Myriam CHRISTIEN  
01.44.62.40.07  
12, Boulevard d'Indochine  
CS 40 049  
75933 Paris Cedex 19

Le directeur de l'académie de Paris

à

Madame la Secrétaire départementale SNUipp

**Objet : Campagne d'auto-prélèvements par tests salivaires dans le 1<sup>er</sup> degré.**

Vous avez souhaité appeler mon attention sur la campagne d'auto-prélèvements qui se déroule dans les écoles de notre académie. Si vous manifestez votre adhésion aux objectifs recherchés, en particulier en termes de santé publique, vous vous interrogez sur la pertinence des choix opérés dans l'organisation du dispositif mis en place et vous dénoncez la charge de travail induite pour les directeurs d'école.

Comme vous le savez, la campagne actuelle s'inscrit dans la stratégie nationale qui vise, depuis le début de la crise sanitaire, à maintenir l'accueil des élèves en classe tout en prévenant la circulation du virus.

La stratégie de dépistage par auto-prélèvements dans l'académie de Paris est conforme au protocole fixé par l'ARS, elle garantit la mise en œuvre immédiate des mesures d'isolement et elle intègre une organisation en capacité de s'adapter à toute urgence sanitaire.

Sur Paris, ce sont environ 80 écoles qui, chaque semaine, font l'objet d'une campagne de tests. Le choix des écoles s'effectue à partir des cas positifs connus les 15 jours précédents et dans les écoles à proximité des écoles ayant connu un cas positif lesquelles peuvent être fréquentées par des fratries, cas contact des élèves positifs à la Covid.

Aujourd'hui, 31% des écoles publiques ont été testées et plus de la moitié auront été dépistées avant les vacances d'automne. Cette couverture qui permet un bon niveau de prévention sanitaire est complétée par des interventions ponctuelles lorsque plusieurs cas positifs sont observés dans une école. Dans cette hypothèse, sont proposés immédiatement, en lien avec la direction affaires sanitaires et sociales de la ville de Paris et l'assistance publique-hôpitaux de Paris, des tests salivaires dans cette école. Depuis la rentrée scolaire, cette stratégie a montré son efficacité. Le taux de positivité constaté est d'environ 0, 40%.

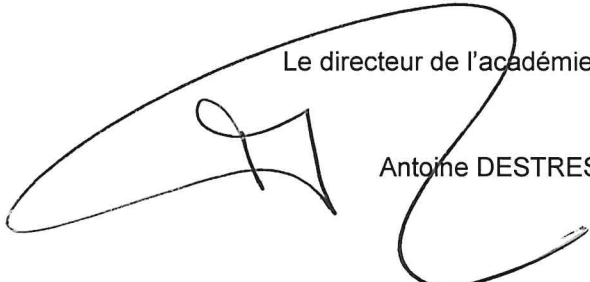
Cette campagne s'accompagne d'un renfort en personnels. Un à deux médiateurs lutte anti-covid, selon la taille des écoles, sont ainsi dépêchés auprès des directeurs pour les aider dans les tâches administratives et trois à quatre pour participer à la collecte des tests. La cellule covid du rectorat de Paris est également en soutien aux directeurs pour l'information et la préparation des opérations.

Parallèlement à cette mobilisation en ressources humaines, une organisation opérationnelle a été mise en place ; elle s'appuie, d'une part, sur des éléments de cadrage et des outils qui ont été communiqués à l'ensemble des directeurs d'école, d'autre part, sur une programmation des opérations à 10 jours, respectant ainsi un délai raisonnable à l'égard des directeurs d'école. Pour ce qui concerne les autorisations de consentement et sous réserve de la décision de rétractation d'un parent, celles-ci sont valables, pour toute l'année scolaire. Cette règle est de nature à alléger le dispositif administratif.

La stratégie de déploiement des tests sanitaires mise en œuvre dans l'académie répond, à ce stade, aux objectifs de santé et de continuité pédagogique en présence des élèves, et à notre volonté d'accompagner au plus près les directeurs d'école dans le déroulement des opérations. Néanmoins, nous resterons attentifs à toute évolution sanitaire ou à toute situation professionnelle qui justifierait une adaptation des dispositifs en place.

Je mesure pleinement l'impact du contexte sur l'organisation et la charge de travail des personnels de l'académie ainsi que les efforts consentis.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de tous dans cette démarche collective qui contribue directement au freinage de la circulation du virus et à la réduction des inégalités sociales à l'école.

Le directeur de l'académie,  
  
Antoine DESTRES

Madame Elisabeth KUTAS, Secrétaire départementale  
SNUipp-FSU Paris  
11 rue de Tourelle, 75020 PARIS